



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une nouvelle
rue débouchant sur la place des Nations.

du 2 novembre 1954

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la nécessité de donner un nom à la nouvelle rue, sans
issue, débouchant sur la place des Nations et desservant les bâ-
timents du "Centre International";

vu la proposition du service des archives d'Etat, en date
du 18 octobre 1954, de donner le nom de "Varembé" à cette nou-
velle rue;

vu le préavis favorable du Conseil administratif de la Vil-
le de Genève, en date du 23 octobre 1954;

vu le règlement sur la désignation des artères, du 9 octo-
bre 1931,

ARRÊTÉ:

Le nom de "Rue de Varembé" est donné à la nouvelle rue
actuellement sans issue débouchant sur la place des Nations.
"Cette dénomination rappellera l'ancien nom de toute la région".

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vi-
gueur.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat:

F. Combet

Communiqué à :

Travaux	5 ex.
Sautier	1 ex.
Archives	1 ex.
Ville de Gve	1 ex.

